

# Toujours pas d'accord pour la fusion UCL/S<sup>t</sup>-Louis

■ Couplé à l'intégration de l'Ihecs dans l'ULB, l'agenda de la fusion divise encore les acteurs.

C'était une réunion au sommet qui était convoquée ce mardi à l'Ares, l'académie qui chapeaute l'enseignement supérieur en Belgique francophone.

En décembre, le gouvernement PS/CDH de la Fédération Wallonie-Bruxelles avait envoyé en urgence un courrier à cette institution pour qu'elle remette un avis sur l'avant-projet de décret consacrant la fusion entre l'UCLouvain et Saint-Louis, et autorisant l'intégration de la haute école Ihecs au sein de l'ULB. Le conseil d'administration extraordinaire de ce mardi a rédigé un avis – dont *La Libre* a pu obtenir une copie – qui a ceci de particulier qu'il est signé par les acteurs même de ces fusions, l'Ares regroupant notamment en son sein les représentants des établissements.

**Le gouvernement sera très attendu**

Ce difficile CA a permis de dégager au moins un point de consensus: l'Ares soutiendra dans leurs démarches les quatre établissements qui souhaitent se rapprocher. Pour autant, elle n'a pu se mettre

d'accord ni sur le comment, ni sur le quand.

Ainsi, UCLouvain et Saint-Louis s'opposent au fait que les deux dossiers soient liés dans un seul décret, car elles craignent que le dossier Ihecs/ULB, qui est loin d'être abouti, retarde le leur. De l'autre, l'ULB notamment, souhaite, pour être certain que l'équilibre entre acteurs soit respecté et que personne ne se rétracte au dernier moment, que les deux projets soient concomitants.

De plus, l'Ares confirme qu'une entrée en vigueur dès le mois de septembre de l'intégration de l'Ihecs dans l'ULB paraît "irréaliste" et qu'il faut la retarder d'un an. "De facto", peut-on lire dans l'avis, certains membres de l'Ares souhaitent que la fusion UCLouvain/Saint-Louis soit retardée à la même date. Le gouvernement qui diverge entre un CDH défendant l'UCL et un PS plus réticent devant la fusion avec Saint-Louis, devra trancher ce point litigieux.

Enfin, outre d'autres oppositions, se trouve l'impossibilité pour l'université qui résultera de la fusion d'organiser certains masters si elle ne les diplôme pas avec l'ULB. UCLouvain et Saint-Louis regrettent cette clause. Sur ce désaccord aussi, le gouvernement, qui pourrait aborder le dossier mercredi prochain, sera attendu.

**BdO**